

58 Avenue des 3 Provinces
49 300 Cholet

Tél. : 02 41 63 08 67

Mr et Mme Sebastien et Myriam KLEIN

18 rue du Mont Juillet

44390 LES TOUCHES

06 22 73 51 21 06 22 73 51 21 06 18 46 67 04

PROCES-VERBAL DE RECEPTION DE TRAVAUX

SAV / Entretien : Entretien Complet Mante + Rampe
Reprise de Boiserie Ø 80/125

Le client déclare que :

Equipe : Silvan

- ☒ la réception est prononcée sans réserve avec effet à la date du 24/07/24
- ☐ la réception est prononcée avec réserves mentionnées dans l'état des réserves figurant au verso avec effet à la date du

Les garanties découlant des articles 1792, et 2270 du Code Civil commencent à courir à compter de la signature du présent procès-verbal.

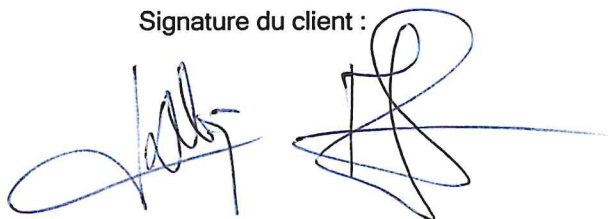
La signature du procès-verbal et le règlement des travaux autorisent le client soussigné à prendre possession de l'ouvrage.

Fait à Les Touches le 24/07/24 en 2 exemplaires (1 pour chacune des parties)

Signature du représentant de l'entreprise :



Signature du client :



Reçu chèque(s) N°

D'un montant de 100€